

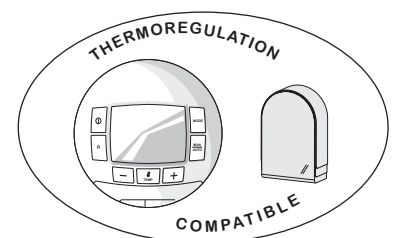
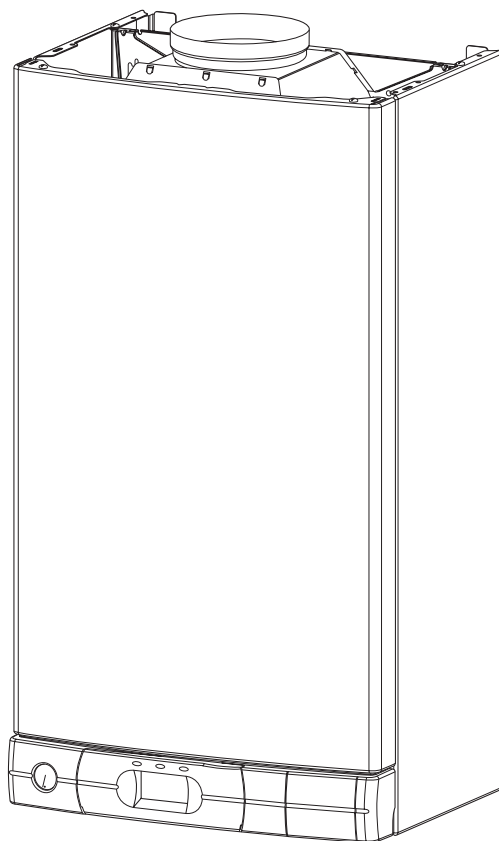
Mira Comfort VMC

CHAUDIERE MURALE GAZ DOUBLE SERVICE

Chauffage + eau chaude sanitaire instantanée maintenue en température

Modèle pour raccordement à une VMC gaz

Notice d'installation et d'emploi



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

FR

Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France en Belgique et au Luxembourg.

Sommaire

Instructions destinées à l'installateur

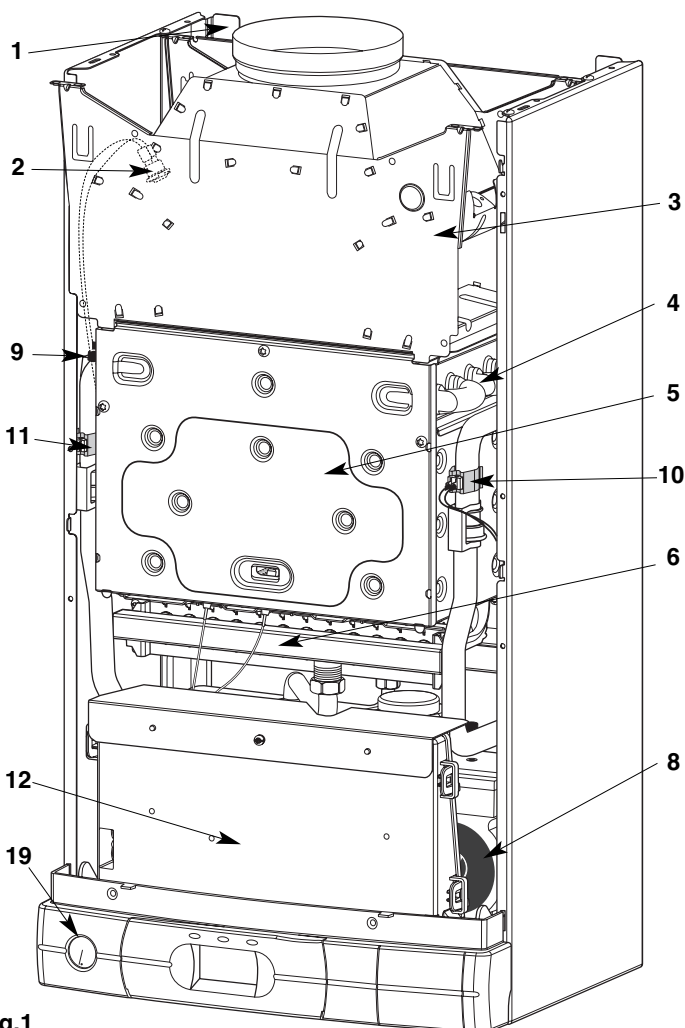
	Page
1 - Description	3
2 - Caractéristiques dimensionnelles	4
3 - Caractéristiques hydrauliques	4
4 - Conditions d'installation	5
5 - Pose de la chaudière.....	6
6 - Raccordements électriques.....	8
7 - Mise en service	9
8 - Montage de l'habillage	9
9 - Réglages	10
10 - Incidents de fonctionnement	17
11 - Changement de gaz.....	18
12 - Caractéristiques particulières.....	18

Instructions destinées à l'utilisateur

	Page
13 - Commandes	19
14 - Conduite - Mise à l'heure - Programmation du maintien en température de l'échangeur sanitaire	20
15 - Sécurité VMC gaz	22
16 - Entretien	22
17 - La garantie	22
18 - Conseils pratiques.....	23
19 - Changement de gaz.....	23
20 - Incidents de fonctionnement	23
21 - Caractéristiques techniques	24

NOTICE DESTINEE A L'INSTALLATEUR

1. Description



- 1.- châssis en tôle d'acier avec vase d'expansion
- 2.- sécurité VMC gaz
- 3.- coupe tirage antirefouleur
- 4.- échangeur principal en cuivre
- 5.- chambre de combustion
- 6.- brûleur multigaz comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - une électrode d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
- 7.- partie gaz comprenant :
 - deux électrovannes de sécurité
 - une électrovanne de régulation
- 8.- circulateur avec dégazeur automatique
- 9.- sécurité de surchauffe
- 10 - thermistance entrée échangeur principal
- 11.- thermistance sortie échangeur principal
- 12.- boîtier électronique
- 13.- débistat eau chaude sanitaire
- 15.- allumeur
- 16.- soupape chauffage
- 17.- vanne distributrice
- 18.- échangeur sanitaire isolé à plaques en acier inoxydable
- 19 - manomètre circuit chauffage
- 19 - sonde sanitaire

Fig.1

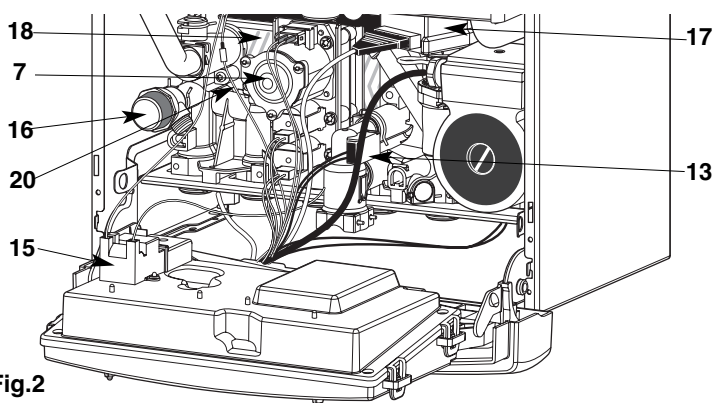


Fig.2

- 25.- afficheur
- 26.- bouton poussoir marche/arrêt et voyant de mise en marche
- 27.- bouton programmation de maintien en température de l'échangeur sanitaire, voyant orange
- 28.- bouton poussoir de réarmement **reset** et voyant rouge de verrouillage
- 29.- bouton de mise en marche fonction sanitaire et de réglage température sanitaire
- 30.- bouton de mise en marche fonction chauffage et de réglage température chauffage
- 31.- touche menu
- 32.- touche -
- 33.- touche +
- 34.- touche réglage

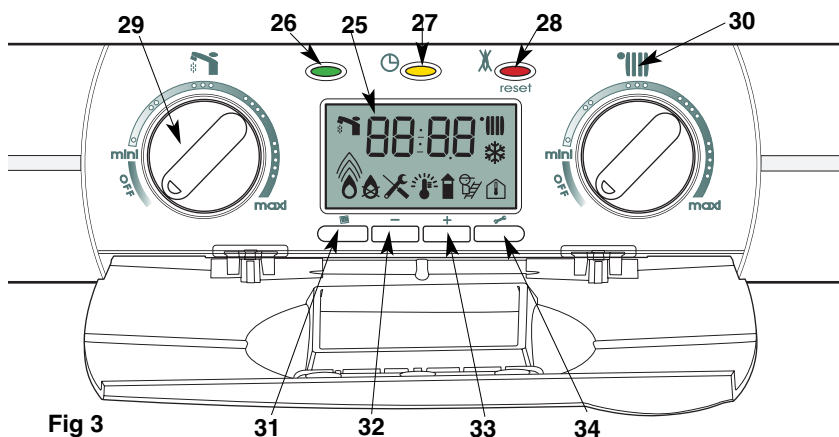


Fig.3

2. Caractéristiques dimensionnelles

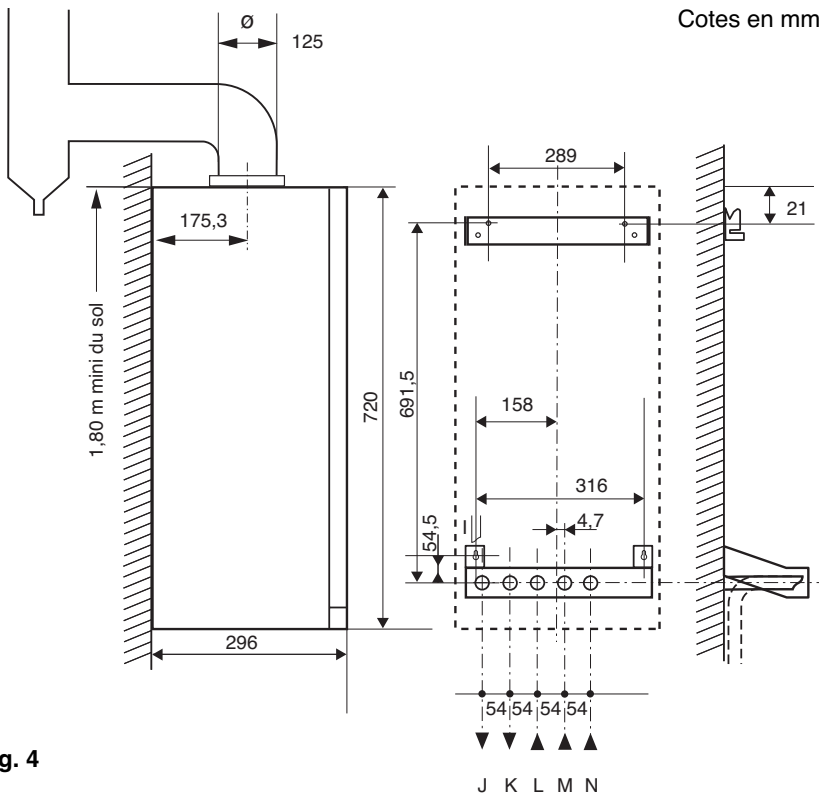
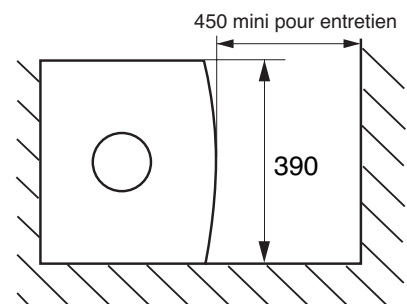


Fig. 4

I	Evacuation soupape sécurité
J	Départ chauffage
K	Départ eau chaude sanitaire
L	Arrivée gaz
M	Arrivée eau froide sanitaire
N	Retour chauffage

Poids à vide :
24 kW : 29 kg



3. Caractéristiques hydrauliques

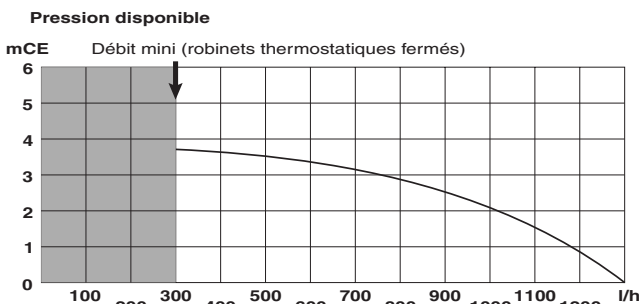


Fig. 5

La chaudière est livrée de série avec un by-pass automatique.

Le diagramme (fig. 5) indique la courbe de fonctionnement de la pression disponible en fonction du débit (en sortie de chaudière).

Le débit minimal de l'installation pour assurer un bon fonctionnement doit être de 300 l/h. (Robinets thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volume maxi du vase d'expansion : 6 litres 24 kW.

8 litres 30 kW

Pression de gonflage : 0,7 bar.

La capacité d'expansion du vase d'une installation sous pression varie avec :

- la température moyenne de fonctionnement en °C
- la hauteur statique (qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion).

La pression minimale de remplissage à froid de l'installation est de 0,7 bar (préconisée entre 1,2 et 1,7 bars).

La pression du vase d'expansion devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10.

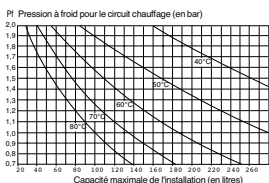


Fig. 6

Diagramme de contenance en eau.

Pf = Pression à froid, en bar

C = Capacité de l'installation, en litres

4. Conditions d'installation

F

4.1 RÉGLEMENTATION BATIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **arrêté du 2 août 1977**

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.

Notamment : le local doit posséder :

- un volume d'au moins 8 m³

- un ouvrant de 0,40 m² mini.

- des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- **arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977**

Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».

- **norme DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984).

- **règlement Sanitaire Départemental.**

Protection du réseau d'eau potable

• la présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la **norme NF P 43-011**, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental.

• un disconnecteur NF est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

• **norme NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :**

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

• articles **GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

• articles **CH**

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation :

si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

4.2 PRECONISATION D'INSTALLATION

Implantation de la chaudière

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion.

- dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle d'eau, se conformer aux règles particulières de sécurité de la **norme NF C 15-100** (chapitre 7).

- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.

- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 35 kg environ).

- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

Circuit d'eau chaude sanitaire

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TU 25, prévoir un traitement de l'eau.

Voir **norme DTU** sanitaire.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation de gaz brûlés

Voir DTU 24-6 et règles techniques

Cette chaudière, Cat. II 2E+ 3+ correspond à la norme française NF D 35 337.

Elle est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion (VMC gaz).

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau Ø 125 mm à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

BE

4.1 RÉGLEMENTATION

Seul un installateur qualifié peut installer et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'art.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'installation des chaudières à gaz est régie par les normes NBN D 51-003 et D 30-003 concernant les installations de gaz (dernier indice) et prescriptions locales.

Lors de l'installation, il y a lieu de prévoir immédiatement en amont de l'appareil un robinet d'arrêt gaz agréé AGB (non fourni).

Dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle de bain ou dans une salle d'eau, elle doit être installée en dehors du gabarit de sécurité, se conformer au R.G.I.E.

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement (NBN 51-003 dernier indice).

Recommandation : si la région est exposée aux orages et si les risques de foudre sont prévisibles (région réceptive aux orages, installation isolée en bout de ligne, etc.), prévoir une protection spécifique de l'installation car notre garantie ne peut s'appliquer aux composants électroniques que si l'installation est munie d'un parafoudre ou d'un régulateur de tension.

Remarque importante pour les appareils destinés à être installés en Belgique

L'expérience nous a révélé que des surpressions intervenaient régulièrement dans les circuits hydrauliques en Belgique, notamment suite à des coups de bélier. Il est donc impératif, lors de l'installation de notre matériel, de monter en amont de nos boilers ou chaudières, un réducteur de pression limitant cette pression au maximum prévu dans la notice, une marge d'un bar n'étant d'ailleurs pas superflue.

Par ailleurs, il y a également impérativement lieu d'installer un clapet anti-retour.

A noter qu'en cas ou les présentes recommandations n'auraient pas été suivies à la lettre, ni la garantie, ni la responsabilité de notre firme en tant que constructeur ou importateur des appareils en question, ne pourraient être invoquées, en cas de problème consécutif à toute forme de surpression.

Les mesures préconisées rentrent de plain-pied dans les "règles de l'art" à suivre lors de l'installation de la chaudière.

Protection du réseau d'eau potable

Une protection conforme à l'article 27 du règlement BELGAQUA est à prévoir.

Cette chaudière est équipée d'un disconnecteur à zones de pressions différentes répondant aux exigences fonctionnelles de la norme, destiné à éviter les retours d'eau du chauffage vers le réseau d'eau potable.

Ce disconnecteur doit faire l'objet d'un contrôle annuel d'entretien.

Il est recommandé de manoeuvrer une fois par mois le robinet de remplissage de la chaudière afin d'éviter un éventuel gommage du mécanisme.

4.2 IMPLANTATION DE LA CHAUDIERE

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion.

- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.

- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 35 kg environ).

- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

4.3 CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'INSTALLATION

Circuit d'eau chaude sanitaire

Eviter les pertes de charge excessives.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TH 25, prévoir un traitement de l'eau.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation de gaz brûlés

Voir les règles techniques particulières aux installations VMC gaz.

Cette chaudière est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion (VMC gaz).

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau Ø 125 mm à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

5. Pose de la chaudière

- placer le gabarit de pose papier à l'endroit choisi
- faire arriver les tubes de l'installation et le raccordement électrique aux endroits définis sur le gabarit de pose
- fixer la patte d'accrochage et la barrette de préfabrication
- raccorder les tubes de l'installation sur la barrette de préfabrication
- dévisser les 2 vis **A** de fixation de la façade (fig. 8)
- enlever la façade
- présenter la chaudière sur sa patte d'accrochage, la laisser descendre en appui sur celle-ci (fig. 9)
- effectuer les raccordements eau et gaz avec les différents joints nécessaires (joint caoutchouc **H** sur le gaz), positionner le filtre métallique **G** dans le raccord retour chauffage. Pour faciliter ces raccordements, il est possible de retirer la toile rep. **27** (fig. 10) après avoir ôté les 2 vis **F**. Ceci peut être fait avant ou après l'accrochage de l'appareil.

L'orifice de vidange de la soupape de sécurité **16** et du disconnecteur **36** doivent obligatoirement être raccordé à une canalisation d'eau usée (fig. 10).

Terminer par le raccordement au conduit de fumée :

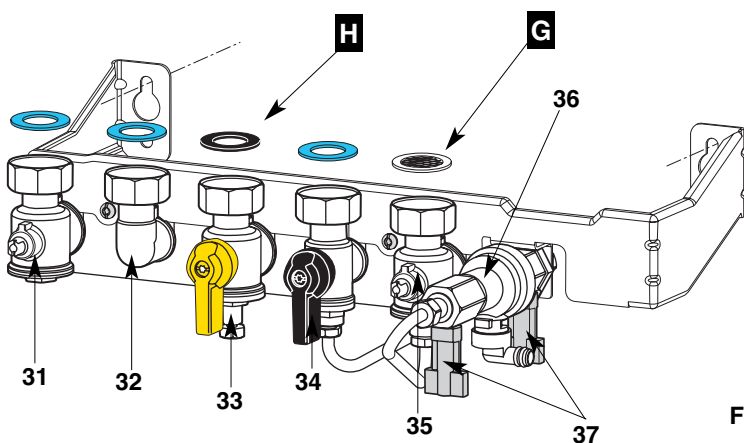
- utiliser un tuyau ou un coude de raccordement agréé "spécial-gaz" (en aluminium de pureté 99,5 % ou en acier inoxydable)
- le raccordement est prévu pour emboîtement du tuyau ou du coude à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur de la chaudière.

Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.



- 31. Robinet départ chauffage
- 32. Départ eau chaude sanitaire
- 33. Robinet gaz
- 34. Robinet d'alimentation eau froide
- 35. Robinet retour chauffage
- 36. Disconnecteur
- 37. Robinets de remplissage

Fig. 7

Description de la barrette robinetterie

Robineets représentés OUVERT

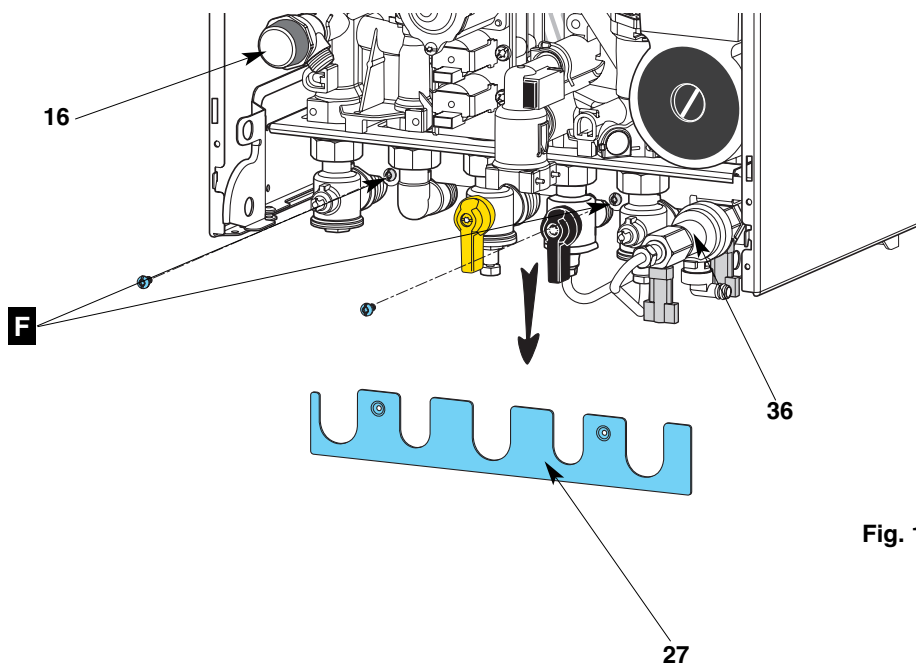
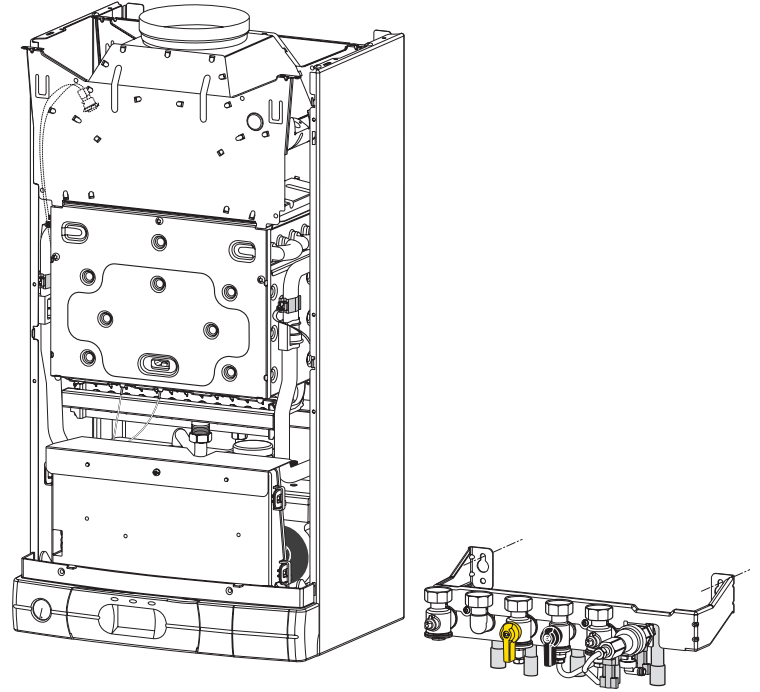
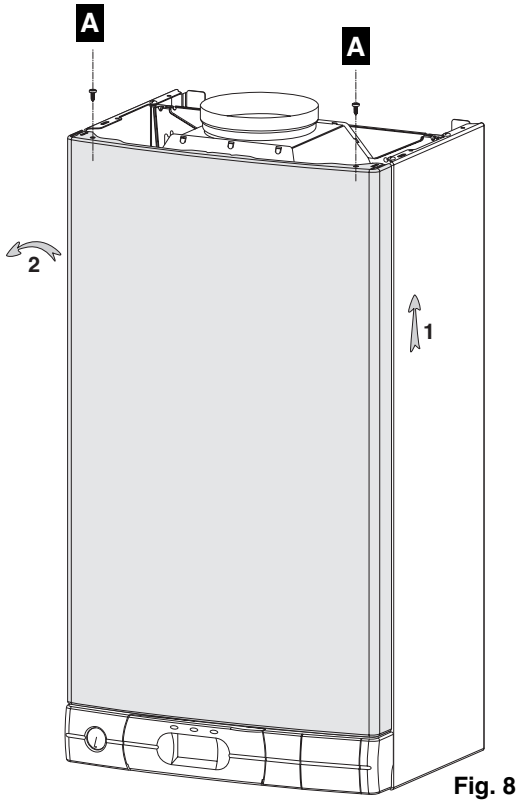


Fig. 10

6. Raccordements électriques

Réglementation :

- conformément à la réglementation, un dispositif de séparation omnipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière
- la chaudière doit être raccordée à un boîtier fixe à l'aide du câble fourni

Emplacement des raccordements :

- les arrivées des câbles d'alimentation 230 V et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur définie par le gabarit de pose
 - l'alimentation 230 V de la chaudière s'effectue avec un câble 2 P + T, fourni avec l'appareil
 - thermostat d'ambiance : prévoir entre l'arrivée au mur du câble TA une longueur libre de 50 cm minimum

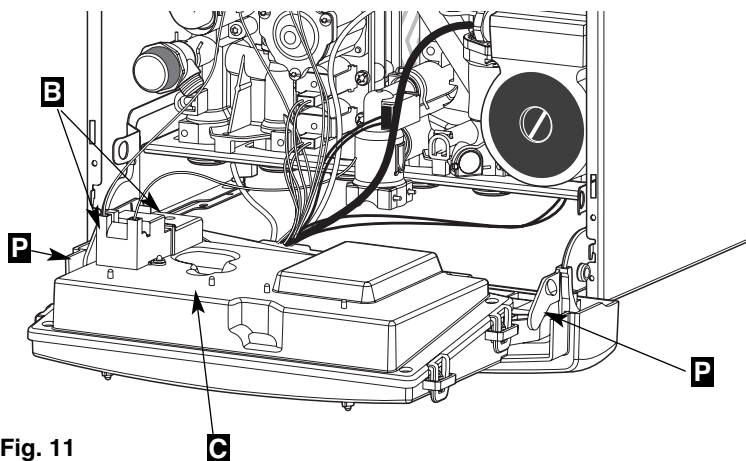


Fig. 11

Accès au raccordement TA de la chaudière

- le raccordement électrique du TA s'effectue à l'arrière du boîtier électronique de la chaudière

Raccordement 230 V et terre par le câble prévu à cet effet en J1

Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Raccordement d'un thermostat d'ambiance

A sa sortie d'usine, la chaudière est réglée pour fonctionner sans thermostat d'ambiance : un shunt **S** est placé sur le connecteur **D**. Le raccordement d'un thermostat d'ambiance se fait sur ce connecteur

- abaisser le boîtier électronique en libérant les pions de verrouillage latéraux **P**, pour accéder à la face arrière
- dévisser les vis **B** et retirer le couvercle **C** (fig. 11)

Le raccordement TA est alors accessible.

- ôter le connecteur **D**
- raccorder le thermostat à la place du shunt **S**
- rebrancher le connecteur **D**

Le connecteur **J12** représenté (fig. 12), est prévu pour raccorder un programmeur optionnel (voir la notice correspondante s'il y a lieu).

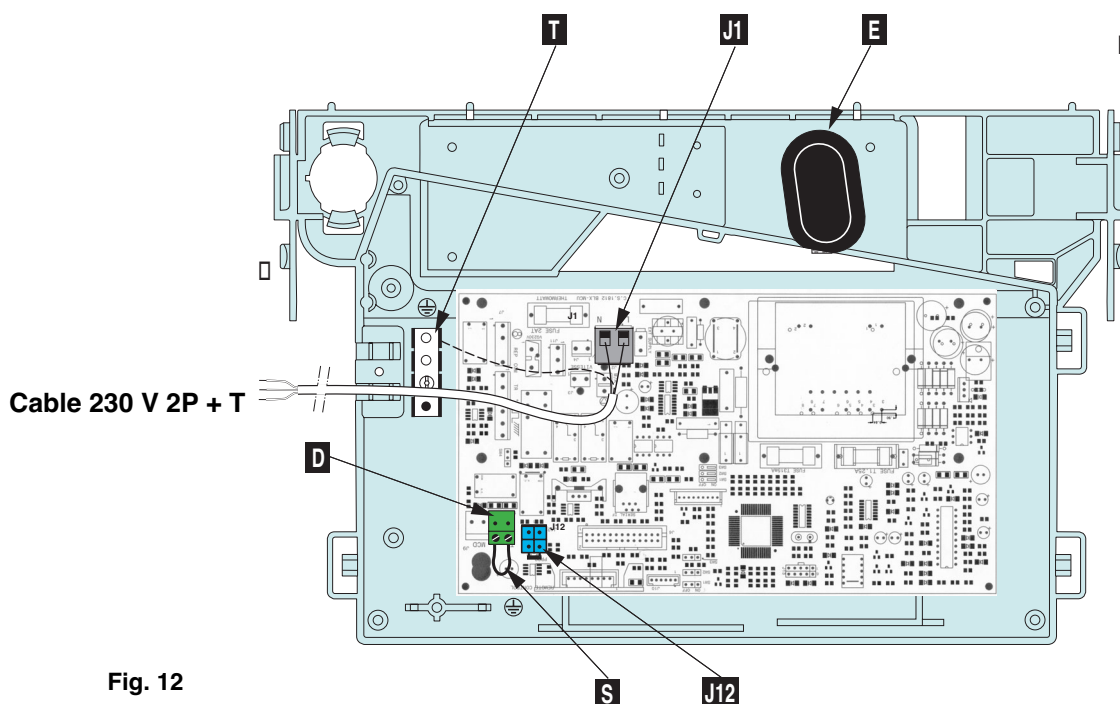


Fig. 12

7. Mise en service

MISE EN PRESSION (fig. 13)

Circuit sanitaire :

- ouvrir le robinet d'eau froide **34**
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude

Circuit chauffage :

- vérifier que les robinets départ chauffage **31**, retour chauffage **35** sont bien ouverts

- ouvrir les robinets de remplissage **37**
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre **19** (fig. 3) se situe à la pression déterminée au § 3
- purger l'installation et rétablir la pression

Circuit gaz

- ouvrir le robinet gaz **33**
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités, sur toute la ligne gaz

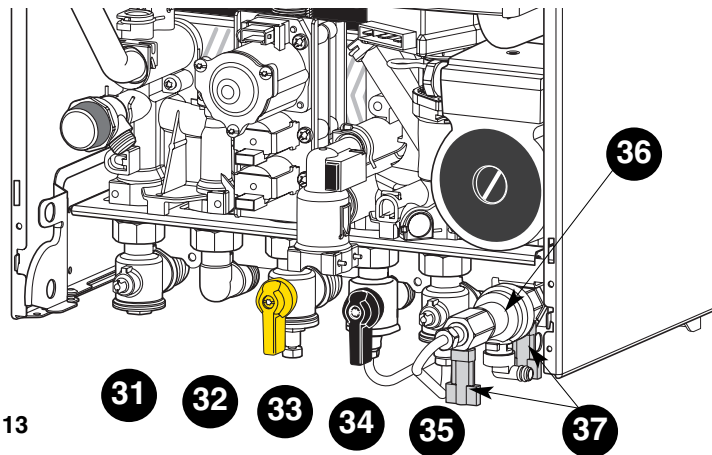


Fig. 13

8. Montage de l'habillage

Montage de l'habillage

Retirer le film protecteur de l'habillage :

- présenter la façade (fig. 14)
- engager les crochets **N** dans les encoches **R** opération 1
- plaquer le haut de la façade

Nota : il est impératif de remonter les 2 vis A de verrouillage

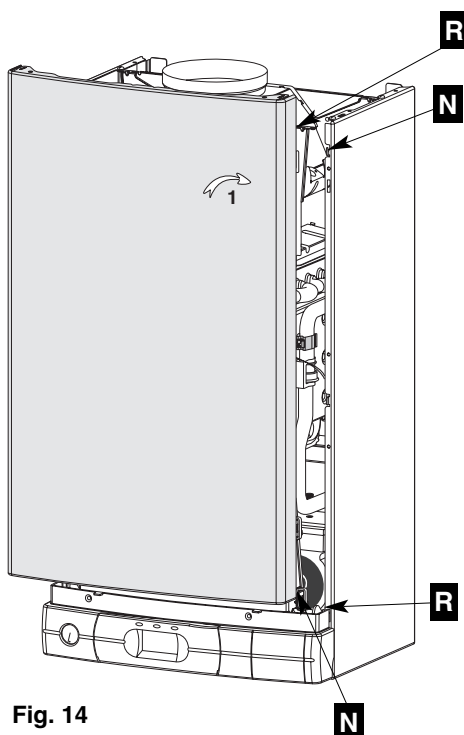


Fig. 14

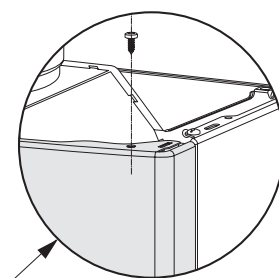


Fig. 15

9. Réglages

L'appareil en sortie d'usine est préréglé. La valeur de ces réglages est spécifiée dans les menus 3 et 4. Tous les réglages peuvent être modifiés par l'installateur ou un professionnel qualifié. Les réglages et informations sur la chaudière sont accessibles en basculant la porte **E** du boîtier électrique (fig. 16).

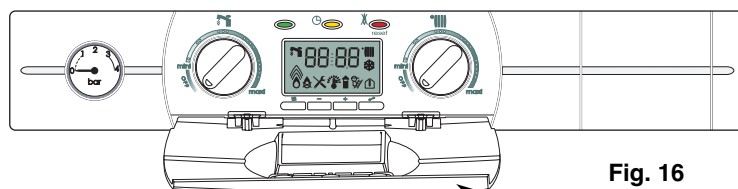


Fig. 16

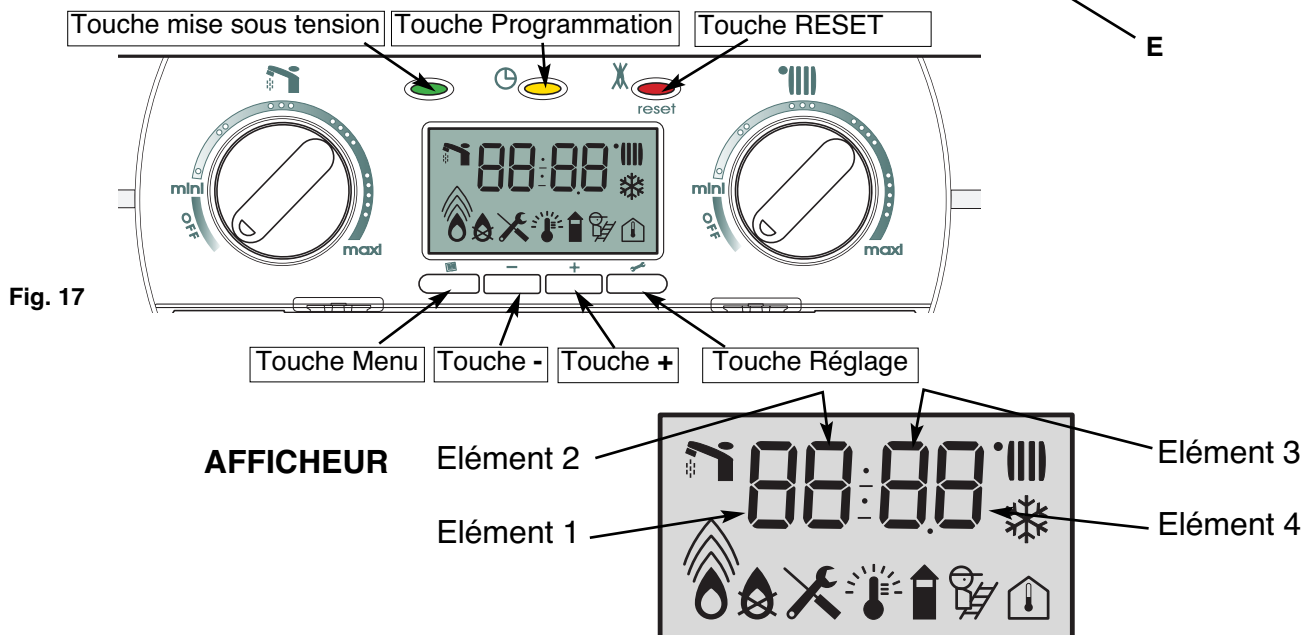




Fig. 17

Tout appui sur les touches, confort, reset, menu, +, -, ou réglage entraîne le rétro éclairage de l'afficheur. Celui-ci s'éteindra automatiquement 30 secondes après le dernier appui sur une de ces touches.

Pour accéder aux menus, appuyer sur les touches \ominus et \oplus simultanément pendant environ 5 secondes (fig.19). Le menu 1 s'affiche sur l'élément 1 de l'afficheur.

Changement de menu :


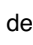
Appuyer sur la touche **Menu**  (fig.17). Le numéro du menu s'affiche sur l'afficheur. Pour accéder au menu suivant, appuyer de nouveau sur la touche **Menu** .

Changement de rubriques à l'intérieur d'un menu :


Appuyer sur la touche \oplus ou sur la touche \ominus pour monter ou descendre les rubriques.

Remarque : lorsqu'on est sur la dernière rubrique, on reboucle sur la 1^{ère} si on exécute un +, et lorsqu'on est sur la première, on reboucle sur la dernière si on exécute un -


Modification des paramètres d'une rubrique (ne concerne que les menus 3 4 5 et 6) :


Appuyer sur la touche **Réglage**  pour passer en mode de réglage, les éléments 3 ou 4 clignotent, appuyer ensuite sur \oplus ou \ominus pour modifier les paramètres de réglage. Appuyer sur la touche **Réglage**  pour valider les modifications et sortir du mode **Réglage**, les éléments 3 ou 4 s'arrêtent de clignoter .

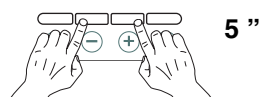
Retour à la configuration de sortie usine :

Se positionner dans les menus 3 4 5 ou 6 et appuyer sur la touche \oplus et **Réglage**  simultanément pendant 5 secondes. L'afficheur indique **CM** en clignotant pendant quelques instants lorsque cela est effectué.

Remise à zéro de l'historique des défauts :

Se positionner dans le menu 1 et appuyer sur la touche \oplus et **Réglage**  simultanément pendant 5 secondes. L'afficheur indique **CM** en clignotant pendant quelques instants lorsque cela est effectué.

Nota : Pour sortir du mode installateur, appuyer sur la touche **Menu**  au moins 3 s. Sans appui sur une touche pendant 1 minute environ, l'afficheur rebascule en mode utilisateur.



5 "

Menu - 1 - Historique Défaut

indique les 10 derniers défauts

Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Dernier défaut apparu	1	0	code de 01 à 99
Avant dernier défaut apparu	1	1	code de 01 à 99
...	1	...	code de 01 à 99
Dernier défaut apparu avant le précédent	1	9	code de 01 à 99

10--

11--

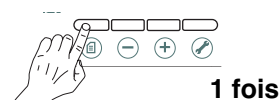
19--



x fois



Remarque : L'afficheur indique -- s'il n'y a pas eu de code défaut enregistré



1 fois

Menu - 2 - Etat Chaudière

indique l'état ou la configuration de la chaudière

Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Version du logiciel de la carte d'affichage	2	0	code de 01 à 99
Version du logiciel de la carte principale	2	1	code de 01 à 99
Type d'évacuation de fumées	2	2	2 : VMC
Non actif	2	3	0 : non
Position théorique de la vanne distributrice	2	4	0 : sanitaire 1 : chauffage
Température départ Sanitaire (en °C)	2	5	de 01 à 99
Non actif	2	6	--
Température départ chauffage (en °C)	2	7	de 01 à 99
Température retour chauffage (en °C)	2	8	de 01 à 99
Température extérieure Clignotant quand température négative	2	9	de 01 à 99

20--

21--

22: 2

23: 0

24: 0

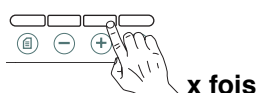
24: 1

25--

27--

28--

29--



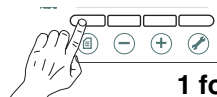
x fois



ACTION

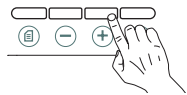
ETAT

AFFICHEUR

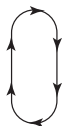


1 fois

Menu - 3 - Réglages chaudière



x fois



Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Non actif	3	0	--
Celectic			0 : non
Consigne sanitaire fixe à 65° et TIC à 0	3	1	1 : oui
Action du programmeur optionnel	3	2	0. : sur le chauffage et le réchauffage de l'échangeur 1 : sur le réchauffage de l'échangeur 2 : sur le chauffage
Puissance Maximale Chaudière	3	3	entre 0 et 10 (70 % Pn) Pnom
Non actif	3	4	--
Temporisation sanitaire (TIC)	3	5	0 à 5 mn par pas de 30 secondes
Temporisation sur débistat sanitaire (Anti-rebond)	3	6	0 à 20 dixièmes de seconde
Non actif	3	7	--

Réglage usine

31:0
x



31:1
x

32:0
x

32:1
x

32:2
x



33:10
x



35:30
x



36:0
x

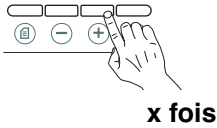
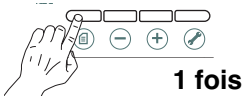


ACTION

ETAT

AFFICHEUR

Menu - 4 - Réglages pour le chauffage

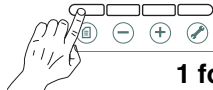


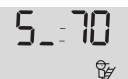
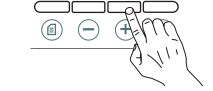

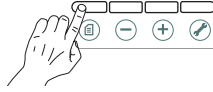


Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Fonctionnement coupe pompe	4	0	0 : non 1 : oui
Vitesse de pompe	4	1	0 : grande 1 : adaptative
Durée de la post-circulation de pompe	4	2	0 à 5 mn par pas de 1/2 minute
Non actif	4	3	--
Seuil de consigne chauffage maximum	4	4	50° à 90° par pas d'1 degré
Seuil de consigne chauffage minimum	4	5	25° à 50° par pas d'1 degré
Non actif	4	6	
Fonctionnement normal/tout ou rien	4	7	0 : normal 1 : tout ou rien
Temporisation chauffage (TAC)	4	8	0 à 7 mn par pas de 1/2 minute
Niveau de la puissance gaz maximale en chauffage	4	9	Valeur de 0 à 10 Pmin et Pmax général



Réglage usine



ACTION	ETAT	AFFICHEUR				
Menu - 5 - Mode Ramonage						
 <p>1 fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Effet</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Afficheur</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Mode ramonage non activé</td> </tr> </table>	Effet	Afficheur	Mode ramonage non activé		
Effet	Afficheur					
Mode ramonage non activé						
 <p>1 fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage </td> <td style="width: 50%;"> La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale) </td> </tr> </table>	Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage	La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale)			
Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage	La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale)					
 <p>x fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Modification de la puissance gaz </td> <td style="width: 50%;"> Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et - </td> </tr> </table>	Modification de la puissance gaz	Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et -			
Modification de la puissance gaz	Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et -					
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;"> Sortie du mode ramonage en appuyant sur la touche Menu </td> </tr> </table>	Sortie du mode ramonage en appuyant sur la touche Menu				
Sortie du mode ramonage en appuyant sur la touche Menu						

Conditions d'interdiction ou d'arrêt du mode ramonage

- chaudière en veille
- mode chauffage avec demande TA et température départ chauffage atteint la consigne chauffage
- chaudière en arrêt de sécurité
- chaudière verrouillée
- à la suite d'une remise à zéro ou d'une coupure secteur
- sur ordre du technicien en sortant du menu 5
- au bout de 15 minutes sinon

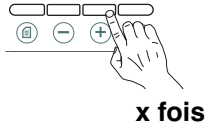
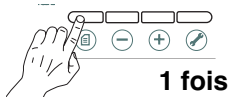
Nota : Dès que le mode ramonage est activé, les touches de mode sanitaire et mode chauffage sont inactives.

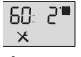
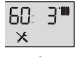

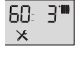

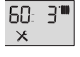
ACTION

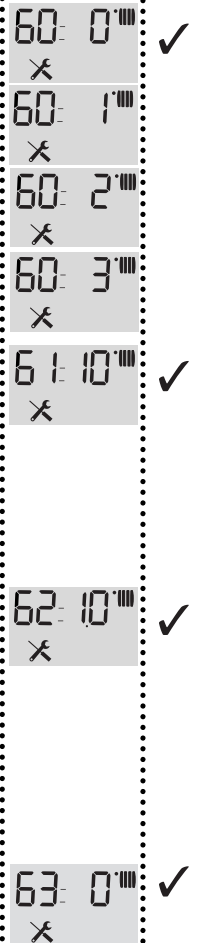
ETAT

AFFICHEUR

Menu - 6 - Réglage des paramètres de thermorégulation



Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Type de régulation	6	0	<p>0 : Consigne chauffage réglable par l'utilisateur</p> <p>1 : Consigne chauffage variable en fonction de la T° extérieure</p> <p>2 : Consigne chauffage variable en fonction de la T° ambiante</p> <p>3 : Consigne chauffage variable en fonction des T° extérieure et ambiante</p>
La compensation	6	1	<p>Si  ou </p> <p>00 à 20 par pas de 1</p>
La pente	6	2	<p>Si  ou </p> <p>0.3</p> <p>0.5</p> <p>1.0</p> <p>1.2</p> <p>1.5</p> <p>2.0</p> <p>2.5</p> <p>3.0</p>
Le décalage parallèle	6	3	<p>Si  ou </p> <p>de - 20 à - 20 par pas de 1</p>
Non actif	6	4	--
Non actif	6	5	0
Non actif	6	6	--
Non actif	6	7	--
Non actif	6	8	--
Non actif	6	9	--



Réglage usine

Nota :

Pour effectuer un bon réglage de ces paramètres, se reporter au document **“Aide à la thermorégulation”** joint avec la pochette documentation.



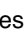
9. Exemple de réglages (suite)

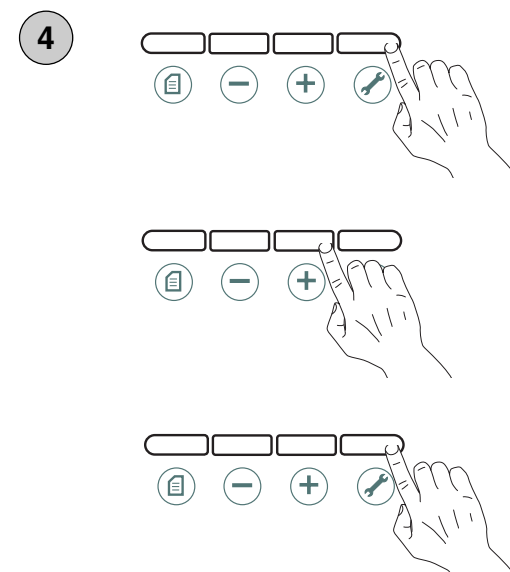
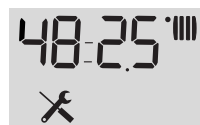
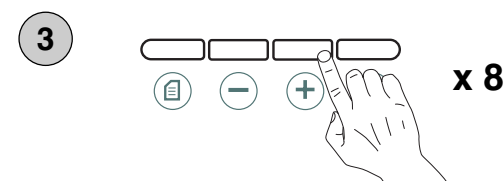
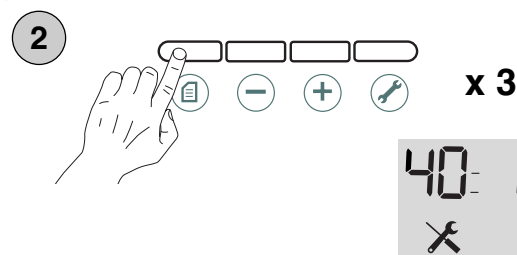
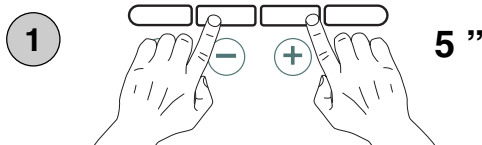
Réglage du TAC:

Si l'on veut modifier le réglage du TAC (Temporisation Anti Cycle chauffage) à 3 minutes.
(rappel : réglage d'usine à 2 mn 30 s / voir tableau installateur menu 4 rubrique 8).

Procéder comme suit :

Afficheur

- 1 Passer en mode installateur, touche **+** et **-** appuyée pendant 5 secondes, l'afficheur indique : **10=0** s'il n'y a pas de défaut ou un code correspondant au dernier défaut
- 2 Appuyer sur la touche **menu**  trois fois pour arriver au menu 4, l'afficheur indique : **40=0** ou **40=1** suivant réglage de la rubrique 0
- 3 Passer à la rubrique 8 (réglage du TAC) en appuyant sur la touche **+** 8 fois, l'afficheur indique : **48=2.5** (ce qui correspond au réglage usine 2 mn 30 s)
4 = menu 4
8 = rubrique 8
2.5 = 2,5 mn - soit 2 mn 30 secondes
- 4 Appuyer sur la touche **réglage**  une fois, les éléments 3 et 4 clignotent, puis sur la touche **+** jusqu'à faire apparaître 3.0 sur les éléments 3 et 4, l'afficheur indique : **48=3.0** valider en appuyant sur la touche **réglage**  une fois. Les éléments 3 et 4 ne clignotent plus. Le réglage est terminé. L'afficheur rebascule en mode utilisateur au bout d'1 minute environ. Une fois les différents réglages terminés, refermer la porte **E** (fig.16).

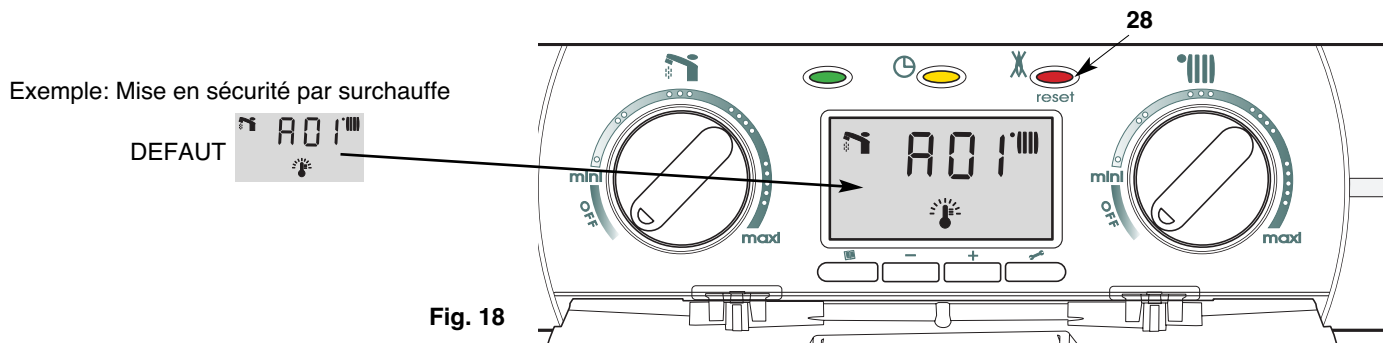


10. Incident de fonctionnement

En cas d'anomalie de fonctionnement ou d'information, l'afficheur indique un code sur 2 chiffres en clignotant. Se reporter au tableau ci-dessous pour diagnostiquer le problème.

Pour les défauts 01 et 03 l'afficheur est précédé de la lettre A indiquant un verrouillage de l'appareil, voyant rouge **28** allumé (fig.18). Pour déverrouiller l'appareil, il faut appuyer sur la touche reset **28**.

Pour les autres défauts, le code est précédé de la lettre E et la chaudière redémarre au bout de quelques secondes à condition que le défaut est disparu.

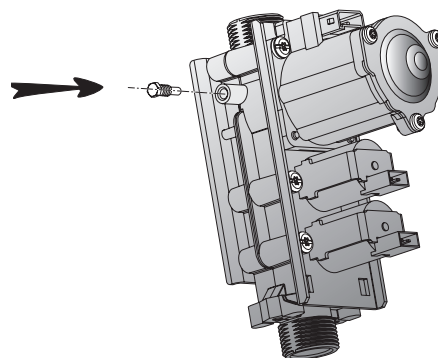


Code	Intitulé du défaut
A 01	Mise en sécurité par surchauffe
A 03	Mise en sécurité par défaut allumage
E 06	Hors-gel
E 07	Absence circulation d'eau
E 08	Défaut de circulation d'eau primaire
E 09	Sonde sanitaire ouverte
E 10	Sonde sanitaire court-circuitée
E 11	Sonde départ chauffage ouverte
E 12	Sonde départ chauffage court-circuitée
E 13	Sonde retour chauffage ouverte
E 14	Sonde retour chauffage court-circuitée
E 15	Sonde externe ouverte
E 16	Sonde externe court-circuitée
E 18	Disparition flamme en cours
A 19	Mise en sécurité par débordement fumées
E 20	Problème de câblage (ou fusible 1,25 A)
E 28	Carte mémoire Clima Manager défectueuse
E 29	Sonde d'ambiance du Clima Manager ouverte
E 30	Sonde d'ambiance du Clima Manager court circuitée
E 31	Problème carte affichage
E 32	Problème de communication entre cartes principale et affichage

Réglage de la puissance gaz au brûleur

Les valeurs figurant dans les tableaux ci-dessous sont données à titre indicatif pour une pression gaz nominale de distribution, pour effectuer un ajustement éventuel de la puissance chauffage de la chaudière en fonction des besoins de l'installation. Elles ne peuvent servir à calculer la puissance exacte réglée de la chaudière.

Gaz	24 VMC			
	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)
8	23	34	50	39
10	34	51	75	58
12	48	72	104	80
14	64	95	139	107
16	82	122	178	137
18	102	152	221	170
20	124	185	268	207
22	148	221	322	248
24	175	260	380	293

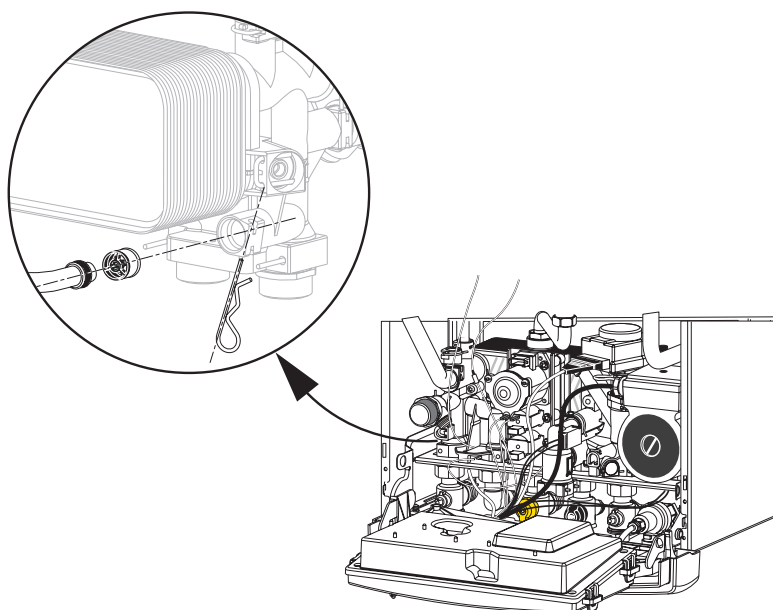


11. Changement de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces livrées avec le kit de transformation.

12. Caractéristiques particulières

Sens de montage du clapet de by-pass



NOTICE DESTINEE A L'UTILISATEUR

13. Commandes

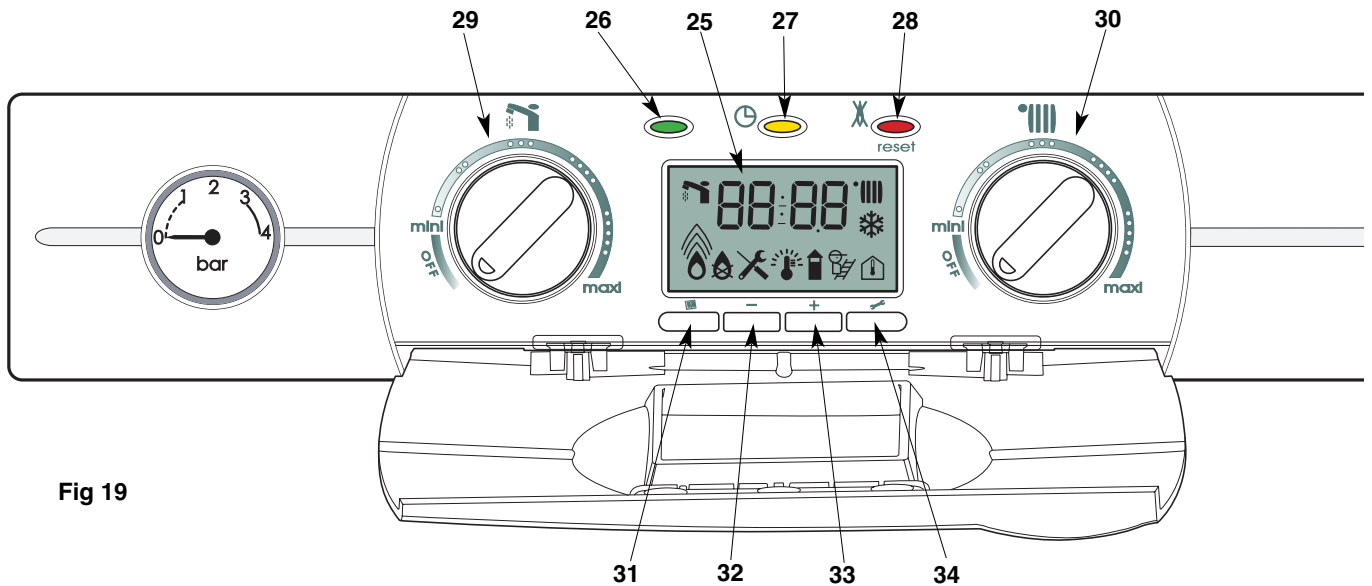




Fig 19

Tableau de bord (fig. 19)

- 25. - afficheur
- 26. - bouton poussoir marche / arrêt et voyant de mise en marche
- 27. - bouton Programmation maintien en température de l'échangeur sanitaire, voyant jaune
- 28. - bouton poussoir de réarmement (**reset**) et voyant rouge de verrouillage
- 29. - bouton de mise en marche fonction sanitaire et de réglage température sanitaire 
- 30. - bouton de mise en marche fonction chauffage et de réglage température chauffage 
- 31. - touche menu
- 32. - touche -
- 33. - touche +
- 34. - touche réglage

Robinetterie (fig. 20)

- 31. - Robinet départ chauffage
- 32. - Départ eau chaude sanitaire
- 33. - Robinet gaz
- 34. - Robinet d'alimentation eau froide
- 35. - Robinet retour chauffage
- 36. - Disconnecteur
- 37. - Robinets de remplissage
- 16. - Soupape de sécurité chauffage

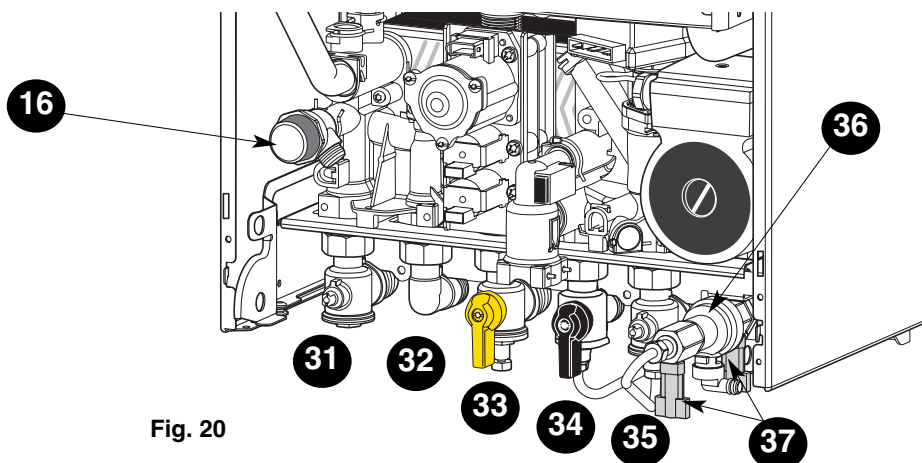



Fig. 20

14. Conduite

Mise en route

1. Vérifier que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre au minimum 1 bar avec 1,5 bar à froid maxi. Dans le cas contraire voir § 3.
2. S'assurer que le robinet d'arrêt de gaz général de l'installation est ouvert et appuyer sur le voyant vert **26**  marche/Arrêt pour mettre la chaudière sous tension.
3. Ouvrir le robinet gaz **33** (fig.20).

Votre chaudière est prête à fonctionner.

Attention : lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages. Voir § 20 "Incidents de fonctionnement".


Réglage de l'heure et de la programmation du maintien en température de l'échangeur sanitaire

Le réglage de l'heure s'effectue en utilisant les boutons situés sous l'afficheur.

Un appui sur la touche **réglage**  pendant plus de 5 secondes fait clignoter la valeur de l'heure.



Celle-ci peut alors être réglée par appui sur les touches **+** ou **-**. Un nouvel appui sur la touche


réglage  valide la valeur de l'heure et fait clignoter l'affichage des minutes. Celles-ci peuvent alors

être réglées par appui sur les touches **+** ou **-**, puis valider par la touche **réglage** , l'heure de

la chaudière est maintenant réglée, et il apparaît alors en clignotant le début de l'heure de programmation du maintien en température de l'échangeur sanitaire.


2 possibilités :

- soit vous désirez modifier ce réglage, appuyer sur les touches **+** ou **-** pour modifier l'heure, un nouvel appui sur la touche **réglage**  valide la valeur de l'heure et fait clignoter l'affichage des minutes. Celles-ci peuvent alors être réglées par appui sur les touches **+** ou **-**, puis valider par la touche **réglage** , le réglage de début de programmation du maintien en température de l'échangeur sanitaire est maintenant réglée, procéder de la même manière pour le réglage de fin de programmation du maintien en température.

- soit vous désirez garder le réglage usine (6h00-23h00), valider en appuyant 2 fois sur la touche **réglage**  après le réglage de l'heure pour terminer la programmation et sortir du menu.


Nota : la fonction programmation du maintien en température n'est active que si la touche  est appuyer (voyant allumé)

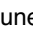
Mode sanitaire

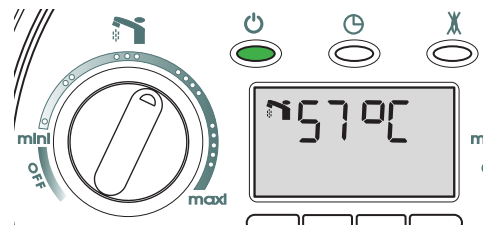
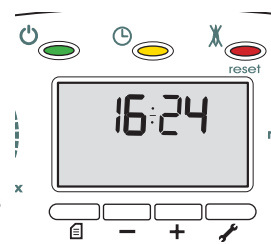
Tourner le commutateur **29** entre les positions mini et maxi, lors de la rotation de ce commutateur, le pictogramme représentant le robinet  clignote ainsi que la consigne sanitaire qui défile par pas de 1°C.

Le clignotement du pictogramme et de la consigne s'arrête quelques secondes après l'action sur le commutateur **29**, et indique alors l'heure sauf en cas de puisage ou d'un réchauffage de la réserve d'eau.


Dans le cas d'un puisage, des gouttes d'eau stylisées défilent.

Touche "programmation" : Bouton  non activé, le maintien en température de l'échangeur sanitaire est permanent.

Bouton  activé "jaune", le maintien en température suit la programmation (23 H OFF, 6 H ON réglage usine).

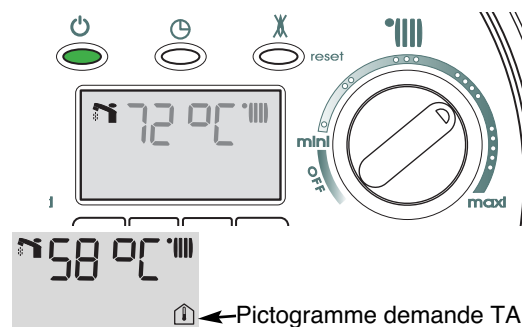


Mode chauffage

Tourner le commutateur **30** entre les positions mini et maxi, lors de la rotation de ce commutateur, le pictogramme représentant le radiateur  clignote ainsi que la consigne chauffage qui défile par pas de 1°C.

Le clignotement du pictogramme et de la consigne s'arrête quelques secondes après l'action sur le commutateur **30**, et indique alors :

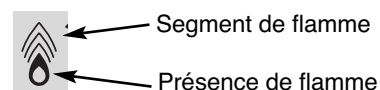
- la température de sortie de l'échangeur principal lorsqu'une demande du thermostat d'ambiance est présente.
- l'heure si le thermostat d'ambiance n'est pas en demande



Indication "Présence de flamme et puissance gaz"

On utilise le pictogramme ci-contre

Suivant la puissance gaz, les différents segments de la flamme seront affichés



Mode veille

Tourner les commutateurs **29** et **30** sur la position **OFF** pour rendre les fonctions sanitaire et chauffage inactives, laisser le bouton Marche/Arrêt appuyé (voyant vert allumé).


Dans ce mode, seuls le hors-gel et les dégonnages sont autorisés.

L'afficheur affiche uniquement l'heure.



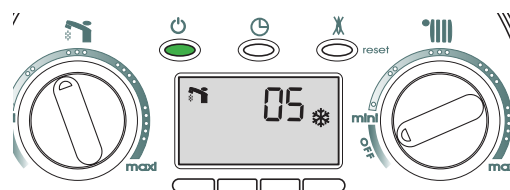
Mode hors gel

Tourner les commutateur **29** et commutateur **30** sur la position **OFF** pour rendre les fonctions sanitaire et chauffage inactives, laisser le bouton Marche/Arrêt appuyé (voyant vert allumé)

Lorsque le hors gel se déclenche, le code correspondant s'affiche, combiné avec le pictogramme flocon .

Fonction hors gel chaudière : à 8°C déclenchement de la pompe
arrêt du brûleur à 30°C

Pour assurer la fonction hors gel du TA laisser la chaudière en position chauffage.

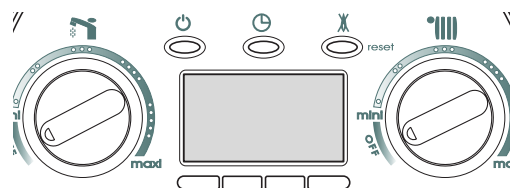


Mode arrêt

Appuyer sur le bouton Marche/Arrêt (voyant vert éteint).

Dans ce mode, la chaudière est mise " hors fonction " mais pas hors tension par le bouton Marche/Arrêt. Il n'y a aucun affichage sur l'afficheur.

(Pas de fonction hors gel et dégonnage).



15. Sécurité VMC gaz

Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) :

Cette chaudière est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion. Son principe est le suivant :

- Un thermostat est placé dans l'antirefouleur spécial VMC.
- Lorsque le brûleur est allumé et que la ventilation fonctionne normalement, le thermostat est balayé par l'air ambiant.
- Si la ventilation devient défaillante (soit par une panne du ventilateur, une obstruction de la gaine ou de la bouche d'extraction, soit par toute autre cause), le débit d'air ambiant diminue, la température du mélange air-gaz brûlés augmente aussitôt, le thermostat coupe le circuit électrique, entraînant le verrouillage de l'arrivée du gaz.

L'appareil est désarmé et ne pourra se remettre en marche que sur intervention manuelle.

Après vérification du circuit de ventilation (gaine, extracteur, etc...) il sera possible de réarmer la chaudière (en agissant sur le bouton 28 fig. 19), le thermostat, refroidi, aura remis le circuit et la température d'extraction des produits de combustion sera normale.

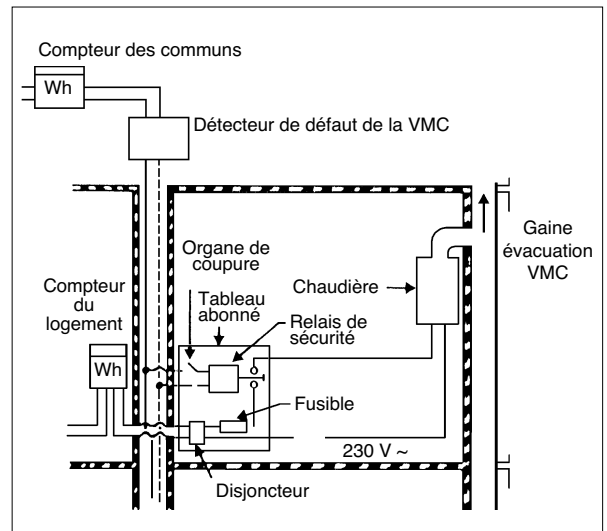
Dispositif de sécurité collective VMC

Cette chaudière peut être, lorsqu'il existe, raccordée au dispositif de sécurité collective VMC gaz (ce dispositif ne se substitue en aucun cas au dispositif intégré à la chaudière).

L'alimentation électrique (230 V 50 Hz) de la chaudière se fait par une ligne spécifique, commandée par un relais de sécurité, indépendante de la chaudière et située dans le local à chauffer. Le relais de sécurité est lui-même piloté par le dispositif de contrôle (pressostat, tachymètre,...) de la VMC collective.

En cas de panne de cette dernière, l'alimentation électrique de la chaudière sera interrompue entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur.

L'appareil est en position d'arrêt et se remettra automatiquement en marche après la disparition du défaut.



16. Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrat d'entretien annuel peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

17. Garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités : assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux & Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique Chaffoteaux & Maury».

18. Conseils pratiques

• Système de dégommage pompe

La chaudière sous tension (voyant **26** allumé), le circulateur fonctionne pendant 1 minute après tout arrêt supérieur à 23 heures quel que soit le fonctionnement de la chaudière, ceci pour éviter les gommages de pompe.

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• Circuit sanitaire

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue après avoir fermé le compteur d'eau et le robinet d'eau froide de l'installation :

- ouvrir un robinet d'eau chaude
- desserrer l'écrou de la douille de raccordement eau froide sanitaire

• Circuit chauffage

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- 1) vidanger le circuit de l'installation de chauffage
- 2) protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.
- 3) laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).
- 4) laisser la chaudière sous tension, elle est munie d'un dispositif antigel qui met en route le circulateur, puis le brûleur.

19. Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane.






Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

20. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche.	Absence de gaz, Absence d'eau, Absence d'électricité.	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...).
	Présence d'air dans le circuit gaz.	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations de mise en service, voir § 8.
	Coupure par le thermostat d'ambiance.	Réglez le thermostat d'ambiance.
Voyant rouge allumé : mise en sécurité.		Attendre quelques minutes. Appuyez sur le bouton de réarmement 28 (fig. 19) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence. En cas de persistance de mise en "sécurité", faites intervenir un professionnel qualifié.
Bruits dans l'installation de chauffage.	Présence d'air ou pression insuffisante.	Purgez l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 8.
Réchauffage des radiateurs en fonctionnement ETE.	Phénomène de thermosiphon au départ du circuit chauffage.	En été, fermer le robinet départ chauffage 31 (fig. 20), ne pas oublier de le rouvrir en début de saison.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.

21. Caractéristiques techniques

Modèle		24 VMC	
Puissance chauffage	Pn 	8 à 24 kW	
Puissance eau chaude sanitaire variable	Pn max 	24 kW	
Catégorie de performance selon RT 2000		Basse température	
Catégorie		II 2E+3+ (FR), I 2E+ (BE), I 3+ (BE), I 2E (LU)	
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion	V	48 m³/h.	
Débit massique des produits de combustion	M	20 g/s	
Température moyenne des produits de combustion		120 °C	
Débit spécifique eau chaude sanitaire (ΔT: 30 K)	D	12 l/min.	
Débit d'allumage eau chaude sanitaire		2 l/min.	
Débit minimal du circuit chauffage central		300 l/h.	
Pression minimale d'enclenchement sanitaire	Pw min 	0,1 bar	
Pression maximale circuit sanitaire	Pw max 	10 bar	
Pression maximale circuit chauffage	Pw max 	3 bar	
Température départ chauffage réglable		de 35 à 85 °C	
Température E.C.S réglable		de 40 à 60 °C	
Tension électrique		230 Volts mono - 50 Hz	
Puissance électrique absorbée		90 W	
Protection électrique		IP X4D	
Débit nominal de gaz (15 °C-1013 mbar)		Débit maxi.	Débit mini.
	Qn	26,0 kW	9,5 kW
G 20 (GN H -Lacq)	34,02 MJ/m³ sous 20 mbar Vr	2,75 m³/h	1,01 m³/h
G 25 (GN L - Groningue)	29,25 MJ/m³ sous 25 mbar Vr	3,21 m³/h	1,17 m³/h
G 30 (Butane)	45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar Vr	2,05 kg/h	0,75 kg/h
G 31 (Propane)	46,4 MJ/kg 37 sous mbar Vr	2,02 kg/h	0,74 kg/h
		Nat	Prop
Repérage nourrice	Marquage	NAT Gaz 125	LPG Gaz 77
	Injecteurs en 1/100 de mm	125	77
	Nb d'injecteurs	12	12
Diaphragme	Diamètre	6,0	sans
Ensemble électrovanne	Repérage	Gaz nat	BUT/PROP
	Couleur du siège de clapet	noir	jaune

Ces chaudières sont conçues pour fonctionner au gaz naturel ou au gaz GPL. En cas de changement de gaz, seul un professionnel qualifié est habilité à effectuer cette opération.



CHAFFOTEAUX & MAURY

47 rue Aristide Briand
92532 LEVALLOIS PERRET Cedex
Tél. Accueil Consommateur : 01 47 59 80 60
Tél. Assistance Technique Professionnels : 01 47 59 80 20
Fax Services Commerciaux : 01 47 59 80 01
Fax Services Techniques : 01 47 59 80 02
www.chaffoteaux-maury.fr